

« NOS DEUX PAYS GAGNENT À TOUJOURS MIEUX SE CONNAÎTRE »



Laurence SDIKA, secrétaire générale du BCFL et directrice de la mission économique luxembourgeoise en France (ambassade du Luxembourg en France et Chambre de commerce du Luxembourg)

Pays voisins, la France et le Luxembourg entretiennent une relation structurante au sein de l'Union européenne. Cependant, sur le plan des investissements comme des échanges commerciaux, la marge de progression de la relation bilatérale reste importante.

Échanges Internationaux.

La Chambre de commerce du Luxembourg dispose d'une antenne à Paris depuis 2014. Par ailleurs, le Business Club France-Luxembourg (BCFL) est actif depuis 2015. Pourquoi sa création a-t-elle représenté un événement important dans le cadre économique bilatéral ?

Laurence Sdika / Le Luxembourg et la France sont des partenaires économiques et commerciaux importants. Le volume de nos échanges en 2017 s'est élevé à près de 4 milliards d'euros. La France est 2^e client et 3^e fournisseur du Luxembourg. Parallèlement, par rapport à l'Allemagne notamment, la marge de progression est encore importante mais surtout nos deux pays gagnent à toujours mieux se connaître. Nos échanges doivent, dès lors, constamment évoluer, se renforcer et s'améliorer tant en volume qu'en valeur. C'est dans ce contexte qu'en 2015, nous avons décidé, avec l'appui de notre ambassade à Paris et de notre Chambre de commerce à Luxembourg, de regrouper l'ensemble des acteurs et moteurs de la coopération bilatérale afin de leur permettre de se retrouver au sein d'un instrument de liaison, leur conférant à la fois réseau, visibilité, accompagnement, entraide et opportunités multiples.

Il nous est, en effet, apparu crucial de dynamiser la relation en organisant des moments propices à ces échanges, en permettant aux deux écosystèmes de recevoir des actualités pertinentes en vue de les orienter dans leurs démarches ou projets sur le marché du voisin respectif, en organisant des rendez-vous récurrents de réseautage ou d'information et en faisant remonter aux autorités compétentes, au travers des groupes de travail que nous avons lancé, les obstacles éventuels à cette – déjà solide – coopération.

E.I. Quelle est l'actualité du Business Club (BCFL) en 2019 ?

L.S. / L'actualité en 2019 du BCFL s'annonce riche, avec un plan d'action qui comporte aussi bien des rendez-vous avec des invités d'honneur tel que le ministre de l'Économie luxembourgeois Étienne Schneider, celui chargé de la Digitalisation Marc Hansen ou encore la bourgmestre de la ville de Luxembourg Lydie Polfer. Ces rencontres sont importantes pour nos membres car elles leur confèrent un accès direct et aisé à nos autorités et sont souvent l'occasion de mises en relation privilégiées. Parallèlement, nous prévoyons également des visites accompagnées sur diverses foires et salons, en tâchant de couvrir l'ensemble des secteurs qui lient nos communautés d'affaires.

Qu'il s'agisse de cybersécurité, d'agroalimentaire, d'aérospatial, d'immobilier, de matériaux, de Fintech ou d'autres sujets d'intérêt commun, nous tâchons d'être présents sur tous les fronts pour satisfaire les différents domaines d'activité représentés au sein du BCFL. Nous ne négligeons évidemment pas les partenariats, tous secteurs confondus là encore. Ils permettent à nos membres de bénéficier de la visibilité et de l'appui de partenaires précieux, avec parfois des tarifs préférentiels et des moyens de communication accrus, rejaillissant en définitive sur nos adhérents regroupés au sein d'un annuaire en ligne.

Nous avons également à l'agenda des conférences thématiques prévues tout au long de l'année sur des sujets aussi variés que l'attractivité de nos écosystèmes de start-up, les TIC ou encore le e-santé. Sans oublier les réunions de nos cinq groupes de travail dédiés (bientôt six avec un probable futur groupe « Santé »). Consacrés aux TIC, à l'Économie sociale et solidaire, aux secteurs de la Banque/Finance/Assurance, à l'accueil et à

l'accompagnement de sociétés françaises à Luxembourg et réciproquement de sociétés luxembourgeoises en France et à la femme entrepreneur ou active, ils poursuivent le triple objectif de permettre des échanges de vues entre membres et si besoin, comme mentionné à l'instant, de possibles relais auprès des autorités pertinentes, des activités communes autour d'un agenda défini conjointement ou encore des synergies et coopérations entre adhérents ou avec des partenaires institutionnels.

Enfin, être représentés en province nous semble tout aussi capital. C'est pourquoi un accent particulier sera mis cette année sur certaines régions, de Lille à Marseille en passant par Rouen. Notre « Tour de France » se veut aussi large que possible, afin de nous permettre de rayonner également au travers de territoires, certes moins explorés jusqu'ici que Paris, mais évidemment au potentiel considérable pour le lien bilatéral.

E.I. Quels sont selon votre analyse les secteurs dans lesquels existent les opportunités d'affaires les plus dynamiques dans le cadre bilatéral ? Par exemple, quelle est votre analyse de la transition écologique ?

L.S. / La diversité des profils des plus de 220 membres du BCFL traduit bien la variété des sujets sur lesquels les communautés d'affaires française et luxembourgeoise opèrent et coopèrent. Qu'il s'agisse d'industrie ou de services, de logistique, de numérique, d'espace ou d'industries créatives, pour ne citer que ces exemples, les opportunités d'affaires à exploiter sont nombreuses et d'ailleurs parfaitement représentatives de la structure des échanges bilatéraux. Naturellement, les activités en lien avec les écotechnologies sont porteuses. Le Luxembourg s'est remarquablement engagé sur ces sujets, afin de relever

l'ensemble des défis liés à la transition écologique. Quatre innovations luxembourgeoises ont d'ailleurs été saluées lors de la dernière édition du salon Pollutec (Lyon) où la présence luxembourgeoise a été particulièrement remarquée (un pavillon national, une cinquantaine de sociétés représentées, des acteurs institutionnels impliqués au premier rang desquels la Chambre de commerce du Luxembourg, l'ambassade du Luxembourg en France, le BCFL évidemment, mais aussi l'Ecoinnovation Cluster luxembourgeois qui fédère les acteurs Cleantech locaux).

L.S. / Nos pays sont frontaliers et amis. Ils ont donc en partage non seulement l'histoire et la géographie mais aussi la langue, puissant vecteur de compréhension et coopération, puisque le français est l'une des trois langues officielles du Luxembourg.

À cela s'ajoute leur rôle moteur dans la construction européenne d'une part et dans la « Grande Région » d'autre part, avec, par ailleurs, plus de 91 000 « navetteurs » français qui se rendent quotidiennement au Luxembourg pour travailler, sans parler des Français qui y résident de manière permanente

permettant de se retrouver à mi-chemin dans les approches ou les mentalités d'affaires, celles-ci sont généralement rapidement balayées une fois le lien de confiance établi.

E.I. Là où avec le développement des outils numériques, il est facile d'entrer en contact même avec des interlocuteurs lointains, en quoi les réunions B to B, colloques, conférences, rencontres, restent-ils indispensables pour créer des liens, rechercher des opportunités ? Comment intégrez-vous ces outils ?

L.S. / Je vous rejoins parfaitement en ce qui concerne le côté pratique et même indispensable de l'ensemble des outils que le numérique peut mettre à disposition pour faciliter la vie des affaires et notamment à l'international. Nous en sommes conscients, tant au niveau de mes trois autorités de tutelle (Chambre de commerce, ambassade ou BCFL) qu'à celui, étatique, du Luxembourg plus généralement, engagé dans l'initiative « Digital Luxembourg ».

À mon échelle, et sous les trois casquettes précitées, nous veillons à communiquer régulièrement avec nos ressortissants, membres ou partenaires par le biais de nos sites web respectifs, newsletters, courriels et autres réseaux sociaux que nous avons parfaitement intégrés dans notre diplomatie économique. Nous les informons des évolutions éventuelles pouvant impacter leur business ou la relation bilatérale et les convions à se joindre aux événements que nous organisons.

Ces événements que nous fédérons ou relayons permettent précisément de se retrouver autrement que virtuellement et de valoriser les liens potentiellement créés. Parallèlement, au sein du BCFL, nous disposons d'un annuaire en ligne en accès libre et effectuons parfois des « e-connexions » mais là encore, rien ne vaut une mise en lien privilégiée ou un contact de visu.

Les opportunités pérennes se révèlent lors d'échanges approfondis. Aussi, même si les courriels et autres applications professionnelles demeurent des outils précieux pour approcher des cibles potentielles, comprendre un marché, s'en imprégner ensuite, s'informer sur des tendances, rencontrer physiquement des sociétés, institutions ou porteurs de projets, marquer son intérêt clairement pour le voisin respectif sont autant de points forts qui contribuent à nourrir utilement une démarche de prospection ou de consolidation de relation d'affaires.

Ce qui rejoint d'ailleurs la réflexion précédente sur le lien de confiance à bâtir sur la durée, et donc sur la répétition de pareils rendez-vous... ■



©DR

Du reste, toujours animé de cet esprit pionnier qui fait l'ADN du pays, le Luxembourg a lancé, fin 2015, l'étude stratégique « Troisième Révolution Industrielle (TIR) », en collaboration avec le prospectiviste américain Jeremy Rifkin. Cette approche, inédite à l'échelle d'un pays, a justement vocation à permettre de penser le Luxembourg de demain en tenant compte des évolutions technologiques et de la nécessité d'utiliser les ressources de la planète de façon plus responsable. Nous sommes parfaitement conscients du fait que les évolutions dans le domaine environnemental (énergies renouvelables, constructions durables...) combinées aux bouleversements dans le secteur des TIC ou de la mobilité notamment, ne peuvent que donner lieu à des mutations socio-économiques (nouveaux modèles d'échanges, de production et consommation avec les exemples notamment de l'économie collaborative et de l'économie circulaire) qu'il faut accompagner au mieux. Ce que le Luxembourg a choisi d'anticiper afin de conduire le pays vers une ère post-carbone durable et productive tout à la fois.

E.I. Dans le domaine des affaires, Français et Luxembourgeois ont-ils la même manière d'entrer en contact, de négocier des contrats ? Parlez-nous de ces aspects interculturels ?

(autour de 45 000 ressortissants) et qui représentent la communauté nationale étrangère la plus importante à Luxembourg-Ville. Nos deux pays se côtoient donc au quotidien. Parallèlement, le Luxembourg est particulièrement capable de s'adapter à différentes mentalités d'affaires. Avec un marché domestique restreint et une demande en main-d'œuvre qualifiée importante, l'ouverture est une réalité au Luxembourg, pays multiculturel par excellence, avec plus de 170 nationalités représentées sur son sol et près d'un résident sur deux qui ne possède pas la nationalité luxembourgeoise.

E.I. Pour autant, nous comprenons-nous de manière fluide dans nos échanges ?

L.S. / Je pense que nous avons nos singularités respectives, notamment dans la manière de créer le lien, beaucoup plus direct et aisé au Luxembourg mais qui nécessite de s'inscrire dans une relation de confiance pour durer.

À l'inverse, en France, les rapports sont parfois empreints de détours et de paliers avant de pouvoir avoir accès au bon interlocuteur. La vie des affaires y est beaucoup plus protocolaire.

C'est pourquoi, en dépit de certaines différences culturelles, plutôt enrichissantes et